Trente-deuxième Année. — N° 348 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 13 DÉCEMBRE 1887

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Nos lecteurs trouveront plus loin dans notre *Revue de Presse* les appréciations des divers journaux parisiens sur le nouveau cabinet.

Selon notre coutume invariable, nous avons reproduit impartialement les jugements des feuilles de toute nuance.

Nous n'approuvons ni la malveillance des uns, ni l'ironie des autres.

Est-ce à dire que nous ayons confiance dans la longévité de ce ministère? Non; toutefois, nous savons qu'en politique, le provisoire dure souvent plus longtemps qu'on ne l'aurait cru.

Il nous semble, d'ailleurs, qu'il faut faire crédit aux collaborateurs que M. Sadi-Carnot vient de choisir — en raison de la situation toute spéciale du nouveau président et des difficultés qu'il a eu tant de peine à aplanir.

Dès la première heure, nous avons rendu hommage à la probité de M. Sadi Carnot.

Quant à ses intentions, nous voulons croire qu'elles ont été calomniées. Nous ne pouvons admettre, notamment, qu'il ait qualifié la Droite « d'ennemi commun. »

Ce serait le langage d'un homme de parti, d'un sectaire et non d'un chef d'Etat. A la rigueur, nous le comprendrions, si depuis deux ans, la Droite avait fait de l'obstruction, mais elle a eu, en général, une attitude trop loyale, trop patriotique pour mériter d'être ainsi mise hors la loi.

Nous attendrons donc le nouveau président à l'œuvre. En ce qui concerne ses collaborateurs, nous agirons de même.

D'ailleurs, la France tout entière était lasse, excédée. Elle voulait, après tous les orages de ces temps derniers, non pas arriver au port — hélas ! elle n'a plus tant d'ambition ! — mais jeter l'ancre et faire escale.

Nous jouissons enfin d'une accalmie. Grand Dieu! profitons-en et ne montrons pas trop d'impatience. Eh ! sans doute, l'île où nous avons fait relâche ne rappelle que de fort loin la terre promise, mais si l'horizon est encore sombre, la tempête s'est momentanément apaisée et nous pouvons respirer. Il était temps.

Encore une fois, le pilote et l'équipage ne nous inspirent qu'une confiance relative. Mais ce n'est pas une raison pour que nous les jetions par dessus bord avant d'avoir apprécié ce qu'ils peuvent faire.

G. D.

UNE LETTRE DU CARDINAL DESPREZ

SUR LE

CONGRÈS SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DES CATHOLIQUES

S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, vient d'adresser à Mgr d'Hulst, président de la commission d'organisation, la lettre suivante :

« Toulouse, le 29 novembre 1887.
jour de la fête de saint Saturnin.

» Monseigneur,

« L'idée d'un congrès rigoureusement scientifique dans ses travaux, et, par cela même, victorieusement apologétique dans ses résultats, a été une inspiration heureuse, pleine de promesses, merveilleusement adaptée aux besoins comme aux aspirations de l'heure présente. Elle deviendra le complement nécessaire de ces grandes assemblées périodiques où les catholiques savent si bien organiser leurs œuvres et revendiquer leurs droits.

» Mais, plus cette entreprise était, dès le début, jugée bonne en soi, plus il nous paraissait utile de prévenir tout danger de fausse route, tout abus de nature à la compromettre ; aussi avons-nous été des premiers à réclamer pour elle la haute sanction et la direction initiale du Souverain Pontife.

» Vous avez obtenu l'une et l'autre, et votre projet a pris aussitôt cette grande et rassurante tournure qui est le propre des institutions catholiques. Les hésitations ont disparu ; désormais les vœux sont unanimes et tous les concours assurés.

» Quel noble rôle vous est assigné par Léon XIII ! Réunir en un corps d'armée des forces trop souvent isolées et méconnues; dans un chaos d'hypothèses vides, de systèmes impies, qui se détruisent les uns les autres, distinguer les certitudes de la vraie science; fournir à la théologie des armes nouvelles pour dominer les temps nouveaux.

» Les luttes actuelles pour la défense de la foi rappellent celles qui signalèrent les commencements des temps modernes. Il s'agissait surtout, alors, de venger l'Eglise dans son passé; les sciences historiques prirent aussitôt une place d'honneur parmi les *lieux théologiques*. L'érudition et la saine critique ne tardèrent pas à devenir une de nos gloires. Dans la seconde moitié de ce siècle les sciences de la nature passionnent les esprits et servent de prétexte aux négations antiphilosophiques ou antireligieuses; il importe de s'emparer sans retard de ce nouveau *lieu théologique*.

» Votre mission, large comme votre programme, sera de défendre les positions acquises et d'en conquérir de nouvelles; en métaphysique, vous garderez le sceptre héréditaire entre vos mains ; en histoire, vous saurez renouer les traditions de nos maîtres des siècles précédents ; et à votre tour vous marcherez à la conquête des sciences physiques et biologiques, providentiellement destinées à préparer les triomphes de l'avenir.

» Le congrès scientifique international des catholiques sera inauguré dans les premiers mois de cette prochaine année jubilaire particulièrement glorieuse pour la Papauté, c'est-à-dire pour l'Eglise. L'univers entier, les grands et les petits, les bergers et les mages apportent leurs offrandes; les savants catholiques du congrès apporteront, eux, dûment enregistré dans leurs procès-verbaux, l'hommage-lige de la science moderne. Quelles que soient la richesse et la haute signification des présents accumulés à ses pieds, le Vicaire de Jésus-Christ saura distinguer, croyez-le bien, ce premier hommage solennel et prophétique d'une souveraine si populaire, si universellement acclamée de nos jours.

» Nous demandons à Dieu de féconder une œuvre dont l'idée première est venue de notre institut catholique de Toulouse. Nous le prierons de répandre, sur les ouvrières, ses plus vives lumières pour le bien des âmes et la gloire de sa sainte Eglise.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance nouvelle de mon entier dévouement en N.-S. Jésus-Christ.

» † Fl. card. DESPREZ,
» *Arche. de Toulouse et Narbonne.* »

LE MINISTÈRE TIRARD

Les decrets portant nomination du nouveau ministère, sont insérés à l'*Officiel* de ce jour. Voici les noms des titulaires :

Présidence du Conseil et finances	MM. TIRARD.
Justice	FALLIÈRES.
Intérieur	SARRIEN.
Instruction publique	FAYE.
Affaires étrangères	FLOURENS.
Guerre	Gal LOGEROT.
Marine et colonies	DE MAHY.
Travaux publics	LOUBET.
Agriculture	VIETTE.
Commerce et industrie	DAUTRESME.

Le cabinet comprend trois sénateurs: MM. Tirard, Faye et Loubet, cinq députés: MM. Dautresme, Fallières, de Mahy, Viette et Sarrien ; deux ministres qui ne font pas partie du Parlement, M. Flourens et le général Logerot, chargé du portefeuille de la guerre.

Nous n'avons pas à entretenir nos lecteurs de MM. Flourens, Fallières et Dautresme qui sortent du ministère précédent et qui sont connus à des titres divers, pour avoir rempli leurs fonctions à la satisfaction générale. Mais les nouveaux membres du Cabinet ont besoin d'être présentés au public qui ne les connait pas ou qui les a oubliés.

M. TIRARD

Le président du Conseil n'a pas laissé d'excellents souvenirs ! Il a été deux fois ministre des finances et il est resté célèbre par les difficultés qu'il eut d'établir un budget parsenatable.

Né en 1827 à Genève, d'une famille française, il a été député de Paris de 1876 à 1884, puis il passa au Sénat.

Il est encore connu pour avoir fondé à Paris une importante maison d'orfèvrerie et de bijouterie.

Au surplus, on sait suffisamment qui est M. Tirard. Il n'a pas été bon ministre des finances, il est douteux qu'il soit bon président du Conseil.

M. SARRIEN

Aussi bien que M. Tirard, on connaît M. Sarrien. Il fut ministre des postes et télégraphes dans le cabinet Brisson, après avoir été président de la Commission du budget. Nous écrivions jadis : « On dit de lui : c'est un brave homme », la formule est restée exacte. Il a fait plusieurs ministères, il a déjà eu la direction de l'intérieur. Il y revient aujourd'hui : son retour ne déplaira pas au personnel de la place Beauvau.

Un seul point noir : M. Sarrien fut jadis très lié avec M. Wilson.

M. FAYE

Le plus grand souci de M. Faye est de ne pas être confondu avec son homonyme l'astronome. Pourquoi ? Est-ce parce que ça pourrait lui constituer un titre sérieux au portefeuille qu'il détient! Un savant à l'instruction publique, personne n'en serait surpris ! Tandis que M. Faye, successeur de M. Spuller, est tout simplement un ancien avocat de Marmande, (Lot-et-Garonne) tout comme M. Fallières, de Nérac, même département. Mais au moins M. Fallières est à la justice.

M. Faye, qui est président de l'Union républicaine du Sénat, a jadis été sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur après M. de Marcère. Ancien député à l'Assemblée nationale, ancien questeur de la Chambre, il ne s'est jamais signalé par un acte politique quelconque. Il a fait plusieurs discours à Versailles.

M. LOUBET

Encore un ancien député devenu sénateur. C'est de la Drôme qu'il nous est venu. Montélimart l'avait pour maire.

Bien souvent M. Loubet, l'avocat, docteur en droit, avait été désigné pour faire partie des combinaisons ministerielles. Il avait toujours refusé les portefeuilles qu'on lui tendait.

Hier encore, en sortant de l'Elysée, il disait à M. Tirard : « Dans quelle galère me suis-je fourré ! » Et M. Tirard ajoutait : « Vous n'allez pas maintenant revenir sur la promesse faite, vous êtes ministre, vous le resterez »

Un détail à propos de M. Loubet : Quand il fut élu député de la Drôme, en 1876, il déclara qu'il ne siégerait pas à côté de M. Madier de Montjau, mais dans les rangs de la gauche modérée, à côté de M. Jules Grévy.

M. VIETTE

Un ancien confrère du Doubs, qui fonda un des principaux journaux de la région, la *Démocratie franc-comtoise* Il appartient au Parlement depuis 1876 : c'est un homme aimable, tout rond, plein d'esprit et de franchise. Pendant la guerre, il fit courageusement son devoir, et Gambetta, le recommandant aux électeurs de l'arrondissement de Montbéliard, disait : « Mes preferences sont pour » M. Viette que j'ai juge, dans une heure critique, » un homme prêt et sûr. »

LE GÉNÉRAL LOGEROT

Le général Logerot est un officier général distingué et un administrateur de premier ordre. Comme ses collègues les divisionnaires, il a pris part à toutes les campagnes, il a été partout où l'on s'est batu depuis trente ans.

Le nouveau ministre de la guerre fut un des premiers commandants du corps d'occupation de Tunisie. Nommé divisionnaire le 18 juin 1881, le général commandait hier encore le 8e corps d'armée.

Le général Logerot est né en 1825, et est entré à l'Ecole Saint-Cyr en 1842.

Au commencement d'octobre 1870, il était lieutenant-colonel et prit le commandement du 2e zouaves de marche. Blessé devant Chambord, il commanda cependant son regiment le jour de la bataille de Coulmiers et fut promu colonel.

Il est commandeur de la Légion d'honneur.

M. DE MAHY

Député de la Réunion depuis 1876, élu par 11,095 voix sur 11,179 votants. C'est un médecin.

Depuis qu'il siège à la Chambre, il a fait partie de toutes les commissions de permanence et s'est signalé par son empressement et sa vigilance.

Il a été ministre de l'agriculture et pendant de longues années questeur de la Chambre. Il est doux et affable.

LA DECLARATION MINISTÉRILLE

Officiellement investis, les ministres se sont mis à échanger leurs vues sur la situation. Ils ont arrêté les lignes principales de la déclaration qui sera faite aux Chambres, et M. Carnot a, de son coté, communiqué le texte du message présidentiel qui sera lu aujourd'hui à la Chambre par M. Tirard, au Sénat par M. Fallières.

Jeudi, nous aurons la déclaration ministérielle et le dépôt du projet de loi relatif aux douzièmes provisoires, l'intention du gouvernement est de demander trois douzièmes ; samedi enfin, le départ probable jusqu'au 10 janvier.

LE MESSAGE

On dit le Message assez long. M. Carnot, après avoir remercié les membres de l'Assemblée nationale de l'honneur qu'ils lui ont fait et dont il sait tout le prix, déclare qu'il comprend la portée du vote du Congrès. On a choisi, pour l'élever à la première magistrature de la République, un de ses plus modestes défenseurs qui saura remplir un devoir dont il sait la grandeur.

Les membres de l'Assemblée nationale ont voulu établir l'union dans le parti républicain. Le Président de la République saura tenir compte du Parlement et de la volonté du pays.

M. Carnot espère que jamais le concours patriotique du Parlement ne lui fera défaut pour poursuivre une politique de progrès, de concorde et de paix.

LES RADICAUX

Au Palais-Bourbon, où la combinaison ministerielle était connue dans la journée, la colère des radicaux était à son comble. Et, il faut bien le dire, les modérés eux-mêmes ne se montraient qu'à moitié satisfaits.

Le ministère Tirard était loin de combler de joie les parlementaires, mais au fond il y avait comme un sentiment de bien-être : on avait un ministère, c'était déjà quelque chose.

On a parlé de la nécessité de ne pas le laisser vivre un jour, il a été question de lui refuser les douzièmes provisoires, de l'interpeller sur le champ, de lui livrer bataille et de le demolir sans retard.

La bataille n'est pas douteuse. Elle se produira aussitôt la déclaration rendue publique! Reste à savoir s'il se trouvera dans la Chambre une majorité résolue à provoquer encore une crise. Malgré tout le désir qu'on peut avoir de se débarrasser du gouvernement qui vient de naître, il est permis de douter de l'énergie des députés, et si M. Tirard n'est pas destiné à devenir un grand ministre, peut-être réussira-t-il quand même à rester ministre pendant quelque temps.

LE NOUVEAU MINISTÈRE
ET LA PRESSE

Enfin ! nous avons un Ministère. Les journaux radicaux l'accueillent de la façon la plus malveillante. Selon le *Radical*, c'est un « défi au sens commun »

« Ainsi, dit ce journal, il existe à la Chambre des députés une majorité républicaine de 300 voix prête à soutenir un ministère d'union et de réformes. Pour présider ce ministère, M. Carnot a le choix entre trois hommes : MM. Floquet, Goblet de Freycinet (pour les nommer dans l'ordre de nos préférences). Et quand le Parlement attend un gouvernement, quand il n'y a partout que bonne volonté, désir d'entente, esprit de sacrifice réciproque, M. le président de la République nous donne, quoi ? Un ministère Tirard.

» Ce ministère n'est pas un défi aux gauches avancées ; c'est un défi au sens commun. »

La *Lanterne* n'est pas plus aimable. D'après elle, M. Sadi Carnot est un « inconscient » :

« Le ministère Tirard n'est qu'un ministère Ferry demi-grandeur naturelle.

» Telle est la façon dont M. le président de la République comprend la concentration républicaine. Telle est la façon dont il comprend son rôle constitutionnel. C'est M. Carnot lui-même qui fait venir à l'Elysée les personnages politiques et leur offre les portefeuilles. C'est M. Carnot qui a fait les démarches pour la constitution du ministère Tirard.

» Ces énormités n'ont qu'une excuse : l'inconscience. »

Naturellement l'*Intransigeant* n'est pas plus satisfait :

« Nous ne nous sommes jamais monté la tête, écrit M. H. Rochefort, en l'honneur de M. Carnot, dont nous avons salué l'élection surtout parce qu'elle nous débarrassait de celle de M. Jules Ferry. Cependant, le président actuel de la République aurait pu se souvenir que c'est non seulement aux radicaux, *mais aux révolutionnaires qu'il doit d'être entré à l'Elysée*, et tâcher de mettre un peu moins de brutalité à désillusionner les gens. »

La *Justice* declare que le nouveau cabinet ne représentera ni les Chambres, ni le pays :

« Tel est ce cabinet : — le plus violent des défis à l'esprit du rapprochement ; une provocation à peine dissimulée. S'il arrive demain devant la Chambre, qu'y représentera-t-il ? Ce sera la plus véhémente des contradictions aux sentiments d'union auxquels nous n'avons pas, nous radicaux, marchandé les sacrifices — aux sentiments qui se sont affirmés par six cents voix sur le nom de M. Sadi-Carnot.

» Il ne représentera point les Chambres; le pays encore moins. Il sera donc l'œuvre, ou plutôt la tentative personnelle du president nouveau.... tentative qui constituerait le démenti le plus absolu aux paroles que M. Sadi-Carnot a prononcées les premiers jours. »

Tout en n'ayant pas d'illusions, le *Petit National* se montre bon prince :

« Cela donne vaguement l'idée, dit-il, d'un ministère d'il y a dix ans, où M. Dufaure, président du conseil, se serait efforcé de donner quelques satisfactions à la gauche. Seulement, M. Dufaure n'y est pas.

» On le jugera sur son programme et sur ses actes. J'estime qu'après la crise, que nous venons de traverser, tous les républicains doivent au premier ministre de la nouvelle présidence de la République, un cours loyal. Quant à moi, je lui souhaite sincèrement de faire bonne besogne et de vivre longtemps, mais sans trop me bercer d'illusions. »

Le *Journal des Débats* s'exprime en ces termes :

« Le public accueillera, avec satisfaction, la fin de cette longue crise ministérielle qui a duré près de quatre semaines. Il lui faudra un peu de temps pour faire connaissance avec la personne de quelques-uns des collègues de M. Tirard, qui n'ont pas encore attiré beaucoup son attention.

» Quand il aura rempli cette formalité, il s'apercevra que le ministère du 13 décembre 1887 n'est pas à proprement parler, un ministère de concentration républicaine.

» L'Extrême-gauche n'y est pas représentée ; la Gauche radicale l'est peu. Ce n'est pas non plus, à vrai dire, un cabinet homogène.

» Nous n'imaginons pas que M. Tirard, M. Viette et M. Sarrien, avant de se decider à gouverner ensemble, aient pris la précaution de se mettre d'accord sur quelque chose. C'eût été une précaution plus dangereuse qu'utile, et qui aurait pu tout faire échouer. »

Le *Rappel* est philosophe :

« Est-il bon ? est-il méchant ? » se demande Diderot d'un homme qu'au fond il trouve très bon, puisque c'est lui-même.

» Est-il bon ? est-il mauvais ? nous demandons-nous du ministère dont on vient de lire la composition.

» Nous nous répondons : Il est.

» C'est déjà quelque chose que d'être, quand tant d'autres, depuis dix jours, ont essayé de venir au monde sans pouvoir y réussir.

» Je n'ai pas poussé au renversement du ministère Rouvier, pas plus que je n'avais poussé au renversement du ministère Goblet. Il ne m'est pas prouvé que ceux qui ont étalé ces deux ministères tout de leur long par terre aient gagné à remplacer M. Goblet par M. Rouvier ; il ne m'est pas prouvé davantage qu'ils aient gagné à remplacer M. Rouvier par M. Tirard.

» Ce qu'on peut dire contre le ministère nouveau, c'est qu'il n'est pas le ministère qu'on pouvait espérer d'un président nouveau. »

La *République française* promet son concours au nouveau cabinet :

« Nous ne dissimulerons pas que le départ de M. Rouvier, qui avait fait preuve d'une rare intelligence au ministère des finances et qui avait montré à la présidence du conseil les qualités d'un véritable homme d'Etat; de M. Spuller, dont nous ne saurions parler librement dans cette maison qui s'honore d'être restée la sienne, et de M. le général Ferron, n'est pour ne point nous inspirer de vifs regrets.

» Nos amis Rouvier et Spuller nous permettront même de dire que nous regrettons surtout le départ de M. le général Ferron, qui a rendu depuis six mois à la cause de la défense nationale d'inoubliables services et qui a l'honneur d'avoir déchaîné contre sa personne la rage furibonde des partis de dictature et d'anarchie. Mais je veux me taire... Le remplacement de M. le général Ferron est un argument de plus pour le ministère civil de la guerre; mais je me serais volontiers passé de cet argument.

» Ceci dit pour n'y plus revenir, nous croyons pouvoir promettre au nouveau ministère le concours dévoué de tous les républicains de gouvernement et de progrès. »

Le *Constitutionnel* est légèrement ironique :

« Par dessus toutes ses autres vertus, le cabinet Tirard en possède une merveilleuse, à force d'être devenue rare, celle qui manquait à la jument de Roland : il existe.

» Pour combien de temps? Ce n'est pas la question. M. Carnot peut redire le vers fameux d'Alfred de Musset :

C'est déjà bien joli quand on en a fait un.

» De plus, nous aurons enfin le Message présidentiel ; tous les bonheurs. »

Le *XIXe Siècle* se prononce en ces termes :

« Pour être durable, il eut fallu que le nouveau cabinet fut un cabinet de large concentration républicaine, comme celui que M. Goblet avait essayé de former. Mais un cabinet d'où se trouvent exclus les radicaux, qui cependant ont fait l'élection de M. Sadi Carnot à la présidence de la République, ne peut guère se flatter de réunir, dans les circonstances critiques, plus de la moitié des voix républicaines.

» Dans ces conditions, le nouveau cabinet vivra aussi longtemps qu'il plaira à la Droite de le laisser vivre. »

***

Passons aux journaux de droite :

« Les chefs d'emploi s'étant dérobés, dit le *Figaro*, M. Carnot a fini par choisir un ministère dénué de tout prestige et contre lequel, dès hier, la Chambre manifestait des dispositions peu bienveillantes.

» Il serait injuste de le condamner avant qu'il ait agi, mais on sent qu'avec les meilleures intentions du monde il n'aura point l'autorité nécessaire pour restaurer l'esprit du gouvernement.

» La faute de ce dénouement n'est pas imputable au seul M. Carnot; le pauvre homme a cherché ses ministres depuis huit jours comme Paturot cherchait une position sociale. Les gens portefeuillables, les gros bonnets de la chose n'ont pas paru se soucier beaucoup de prendre un pouvoir discuté et incertain, il a bien fallu se rabattre sur les seconds rôles, à qui, d'ailleurs, un effort sera nécessaire pour gouverner aussi mal que les premiers sujets. Si nous sommes dans le pétrin, à qui la faute, sinon aux ministères Freycinet et Goblet ? Le ministère Tirard n'est donc pas plus méprisable que tout autre. »

L'*Autorité* écrit :

« Au fond, c'est le digne Cabinet d'un président de la République, terne lui-même, médiocre s'il en fut, et qui serait bien plus à sa place comme chef de bureau dans un de ses ministères, ou comme ingénieur à la manufacture des tabacs.

» Et ce ne sont pas assurément les soleils du nouveau cabinet qui viendront éclipser la lune blafarde qui tourne sur les épaules de M. Sadi-Carnot.

» Tout cela, ce n'est ni la lumière électrique, ni le gaz, ni des bougies, ce sont de vulgaires chandelles. »

Le *Gaulois* pense que le Cabinet fera tout au plus ses vingt-huit jours comme un simple réserviste :

« Il n'y a pas besoin d'être prophète, dit-il, pour prédire sa destinée à cet assemblage de trois sénateurs, de cinq députés et de deux ministres étrangers au Parlement.

» Aujourd'hui même, en présence d'une droite gonaillesque et indifférente, il sera attaqué par les radicaux.

» Pourtant, comme il s'en faut aller, comme tout le monde en a assez, on lui fera l'aumône des douzièmes provisoires, et samedi la Chambre partira, pour ne revenir que le mardi 10 janvier.

» Par conséquent, le ministère Tirard est à peu près sûr de vivre du 13 décembre au 10 janvier. Il fera ses vingt-huit jours comme un réserviste.

» Pourvu que son président ne profite pas de ce laps pour égarer encore une fois cent millions dans la confection de son budget, comme il fit jadis !

» Nous ne sommes plus assez riches pour nous payer une seconde édition de cette petite plaisanterie. »

Le *Soleil* ne semble pas précisément ébloui par le prestige des nouveaux ministres :

« Les gens impartiaux reprochent au cabinet son manque de prestige, et l'un d'eux, à qui l'on soumettait la liste des ministres, disait en souriant : C'est très bien ; mais où sont les ministres? Je ne vois là que les sous-secrétaires d'Etat. »

» Ces critiques sont injustes ; il s'y cache beaucoup de malveillance et d'opposition. En voulez-vous une preuve ? Admettez un instant que M. Tirard ait été élu président de la République et que M. Sadi-Carnot soit le président du conseil ! En serez-vous surpris ? Pas le moins du monde, et M. Carnet, très fort en mathématiques, sera le premier à résumer cette situation dans une formule concise : Tirard est à Carnot ce que Carnot est à Tirard ; par consequent, Carnot égale Tirard et Tirard égale Carnot. »

G. GLANEY.

BOURSE DE LILLE

du mardi 13 décembre

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	105 75
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	109 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	512 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	512 75
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	411 50	411 50
Armentières	... ..	478 75
Armentières 1879	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	46 50	46 50
Tourcoing 1878	... ..	492 50
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	105 ..
Département du Nord	... ..	106 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	... ..	626 25
» » act. nouv.)	... ..	515 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	500 ..	493 75
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	... ..	150 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	262 50
Caisse Platel et Cie	... ..	350 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	... ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	... ..	425 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	... ..	1060 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	511 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... ..	1850 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	550 ..
Soc. St-Saur.-Arras (a. un. Grassin), 500, t. p.	... ..	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	... ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	... ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	... ..	500 ..
Biache-Saint-Vaast	... ..	3125 ..
Denain et Anzin	... ..	205 ..
Obligations Nord	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	... ..	440 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		*Cours complets*
Aniche (Nord) le 12e	... ..	3750 ..
Anzin 100e de denier	... ..	2275 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	... ..	1320 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	... ..	9505 50
Bully-Grenay le 6e	1243 75	1245 ..
Carvin	... ..	1215 ..
Courcelles-lez-Lens	... ..	150 ..
Courrières	25350	25380 ..
Campagnac	... ..	850 ..
Douchy	... ..	1895 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	115 ..	111 25
Dourges	... ..	6350 ..
Escarpelle (Nord)	... ..	3687 50
Epinac	... ..	795 ..
Ferfay (Société anonyme)	... ..	760 ..
Lens	... ..	20025 ..
Lièvin (actions 500 fr. libérées)	... ..	47 75
Lièvin	... ..	3900 ..
Lys supérieure	... ..	... ..
Meurchin	... ..	3485 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	... ..	16000 ..
Rety, Ferques, Hardinghem	... ..	100 ..
Sincey-le-Rouvray	... ..	7 50
Thivencelles, Fresnes-Midi	... ..	62 50
Vicoigne et Nœux	... ..	15900 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 13 Décembre 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 65 f.	3 0/0 nouveau	82 55 f.
82 45 f.	3 0/0 ancien	... f.
85 50 f.	3 0/0 amortissable	85 30 f.
107 80 f.	4 1/2 0/0 1883	107 80 f.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Une statue à Mme Boucicaut

Le *Gaulois* publie la lettre suivante que M. Arthur Meyer a adressée à M. Mezières, président de l'Association des journalistes parisiens :

« Mon cher président,

» Je vous écris sous le coup de l'admiration émue que vient de me causer la lecture du testament de Mme Boucicaut. J'avais l'honneur de connaître cette grande femme de bien, dont tout le monde considérera, sans doute, les dernières volontés comme un monument de la bienfaisance la plus large et la plus éclairée. Un pareil testament est un événement.

» Je pense que nous irions au devant d'un mouvement de reconnaissance unanime si les membres de la presse dont la généreuse testatrice n'a en garde d'oublier « les individualités souffrantes » dans la liste de ses légataires, prenaient l'initiative de l'érection d'une statue de Mme Boucicaut sur le square qui fait face aux magasins du Bon Marché.

Tout le monde sera certainement d'avis qu'il l'a été, dans ces dernières années, fait du bronze et du marbre des applications moins justifiées que ne le serait aux yeux de tous l'élévation d'une statue sur son champ de bataille, en quelque sorte, au lieu où s'éleva la prodigieuse et légitime opulence du Bon Marché, et où les Boucicaut firent des collaborateurs de leurs œuvres autant d'associés à leur fortune.

» Mme Boucicaut n'ayant oublié personne dans son testament, aucune religion, aucune institution aucune association, aucune corporation, personne assurément, ne voudra rester en dehors de cette manifestation, dont la presse n'aurait que la première idée, selon l'habitude qu'elle a et qui lui sied, de marcher à l'avant-garde des idées.

» Je ne doute point que si vous approuvez, mon cher président, l'idée que j'ai l'honneur de vous soumettre nos éminents vice-présidents, MM. Ed. Hervé et P. Meurice, et tous nos confrères s'empressent d'y adhérer, ainsi que M. Lockroy, le vice-président de l'Association des journalistes républicains. Tout ici est fait pour nous unir et rien pour nous diviser.

» Une statue élevée au travail, à la fortune laborieusement et honnêtement conquise et généreusement répandue en une pluie de bienfaits universels, n'est-ce pas, mon cher président, une idée digne de rallier tous ceux qui admirent l'exemple donné par Mme Boucicaut, et une façon éclatante de traduire aux yeux de tous la reconnaissance des légataires de Mme Boucicaut ?

» Croyez, je vous prie, mon cher président, à mes meilleurs sentiments. » Arthur MEYER. »

M. le sénateur de Lareinty malade

M. de Lareinty, sénateur de la Loire-Inférieure, est très gravement atteint d'une fluxion de poitrine.

L'état de santé de M. de Bismarck

Berlin, 13 décembre. — M. de Bismarck ne se ressent plus des violentes coliques dont il a durement souffert pendant l'avant-dernière nuit.

Mais il est très fatigué et a besoin d'un repos prolongé.

Il n'est pas probable qu'il revienne à Berlin avant la deuxième quinzaine du mois prochain.

Un nouveau procès de haute trahison

Leipzig, 13 décembre. — Hier ont commencé, devant la juridiction correctionnelle, les débats du procès de M. Cabannes, ancien employé de la présidence de la Basse-Alsace, accusé de haute trahison, pour avoir livré au gouvernement français, moyennant rétribution, des copies des rapports administratifs destinés au gouvernement de Berlin.

Deux autres employés de la présidence de la Basse-Alsace, Brückner et Clausinger, étaient également impliqués dans ce procès. Le sieur Brückner, premier garçon de bureau, avait été mis en prison ; il a été relâché il y a quelques semaines, l'instruction n'ayant pu fournir aucune preuve de sa culpabilité.

Le sieur Clausinger, lithographe de son état, en apprenant l'arrestation de Brückner, avait essayé de s'empoisonner en absorbant de l'acide nitrique; il avait été transporté à l'hôpital et, après sa guérison, remis en prison, où il s'est pendu le 4 septembre.

Pendant sa détention, M. Cabannes a fait, dit-on, de nouveaux aveux; il aurait déclaré, entre autres, qu'il s'était trouvé en relations avec le colonel Vincent, à Paris, chef du bureau de renseignements, qui l'employait comme son agent à Strasbourg. Cabannes lui faisait parvenir ses lettres sous l'adresse de : « M. Müller, Paris, rue de Varenne. »

Une interpellation

Paris, 13 décembre, 3 h. 20. — M. Pierre Alype se propose d'interpeller, jeudi, le cabinet sur la suppression d'un sous-secrétariat d'Etat aux colonies est maintenue.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le Message présidentiel

Paris, 13 décembre, 2 h. 35. — Voici le texte du message, adressé, par M. le président de la République, au Sénat et à la Chambre des députés :

« Messieurs les sénateurs,
» Messieurs les députés,

» En élévant à la présidence de la République un des plus modestes serviteurs de la France, l'assemblée nationale m'a décerné un honneur dont je sens tout le prix; elle m'a, en même temps, imposé de grands devoirs.

» Tout ce que j'ai de force et de dévouement appartient à mon pays et je m'efforcerai, sans relâche, à justifier la confiance de l'Assemblée nationale.

» J'ose espérer que le Sénat et la Chambre des députés, voudront accorder, à mes efforts, leur concours patriotique.

» Le Parlement a clairement marqué, dans la journée du 3 décembre, le but vers lequel doit tendre le gouvernement de la République.

» En même temps qu'il donnait l'imposant spectacle d'une grande assemblée accomplissant, avec dignité, le mandat qu'elle tient de la constitution, et montrait quelles garanties offre, au pays, le fonctionnement régulier de nos institutions républicaines, il proclamait hautement sa volonté d'écarter toute cause de dissentiment.

» Le souci des intérêts vitaux de la patrie, de son renom aux yeux de l'Europe, de sa légitime influence au dehors, commandait l'union à tous les représentants dévoués aux institutions du pays et une même pensée de patrictisme à concentrer, sur un seul nom, tous leurs suffrages.

» Pour celui des Français à qui est échu le grand honneur de recueillir ces suffrages, le premier devoir est de s'inspirer d'un si évident esprit de concorde et d'union.

» Le gouvernement s'efforcera de rendre facile l'accord nécessaire de vos volontés, en vous appelant sur le terrain commun des intérêts moraux et matériels de la nation.

» Avec l'apaisement, la sécurité, la confiance, il voudra assurer, au pays, les progrès réfléchis, les réformes pratiques destinées à encourager le labeur national, à fortifier le crédit, à ramener la reprise des affaires et à préparer les grandes assises industrielles de 1889.

» Il se préoccupera des mesures qui touchent aux conditions du travail, et de l'hygiène, de la mutualité et de l'épargne; il s'attachera à l'amélioration des finances, au sérieux équilibre des budgets, à la simplification du fonctionnement administratif et jud